

Conservatoire de Musique de Huy

Humanités artistiques

Arts de la parole et du théâtre

Projet pédagogique

Index

Socles de compétence.....	3
Sources.....	3
Diction, spécialité éloquence	
3e et 4e années.....	5
Diction, spécialité éloquence	
5e et 6e années.....	9
Déclamation, spécialité interprétation	
3e année.....	15
Déclamation, spécialité interprétation	
4e année.....	21
Déclamation, spécialité interprétation	
5e année.....	27
Déclamation, spécialité interprétation	
6e année.....	33
Art dramatique	
3e et 4e années.....	39
Art dramatique	
5e et 6e années.....	43
Diction, spécialité orthophonie	
théorique et pratique, 5e et 6e années.....	45
Techniques de base, 5e et 6e années.....	47
Ateliers d'appl. créatives, 5e et 6e années.....	49
Techniques du spectacle, 5e et 6e années.....	51
Histoire de la littérature, 5e année.....	55
Histoire du théâtre, 5e année.....	57
Expression corporelle, 3e et 4e années.....	59

Socles de compétence

- **l'intelligence artistique** de l'élève, à savoir sa capacité de perception de la cohérence d'un langage artistique ;
abréviation I
- **la maîtrise technique** de l'élève, à savoir sa capacité de dominer l'utilisation des éléments techniques propres à chaque spécialité ;
abréviation T
- **l'autonomie** de l'élève, à savoir sa capacité de découvrir, de développer et de produire seul une activité artistique de qualité équivalente à celle que la formation lui a permis d'atteindre ;
abréviation A
- **la créativité** de l'élève, à savoir sa capacité de se servir librement d'un langage ;
abréviation C.

Sources

Les textes repris en-tête de chaque page sont extraits de l'**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française relatif à l'organisation des cours ainsi qu'à l'admission et à la régularité des élèves de l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit subventionné par la Communauté française** (A.Gt 06-07-1998 - M.B. 29-08-1998, err. 22-06-1999), **annexe 1 et annexe 2**.

Les textes repris dans la colonne gauche des différents tableaux sont extraits de **Enseignement secondaire artistique à horaire réduit – Référentiels de compétence – Domaine des arts de la parole et du théâtre**.

Diction, spécialité éloquence

3e et 4e années

Objectifs (1) L'intention pédagogique principale dans cette filière est de considérer le discours parlé comme le moyen idéal du commerce des idées, ce discours parlé étant bien sûr matière animée, chargée d'émotion et d'énergie, par opposition au discours écrit, objet inerte. Ce premier apprentissage de l'art du bien dire, doit : (2) Initier aux parties de la rhétorique : l'invention, la disposition, la mémoire, la prononciation et l'action. (3) Préparer au défi de la « tribune » par la discussion et le débat. En outre, il s'agit de découvrir l'alphabet sonore de la langue française, les particularités des sons émis et d'en maîtriser effectivement la prononciation. (4) Cette initiation à la phonétique générale trouve son application immédiate dans (5) la lecture et l'interprétation de textes en vers et en prose.	Socle de compétence Relativement aux objectifs poursuivis, l'élève démontre, par l'utilisation des acquis , sa capacité : <ul style="list-style-type: none"> - d'autonomie ; - d'intelligence artistique ; - de créativité ; - de maîtrise technique
--	--

(1) mémoire affective et sensorielle

- S'approprier... les sensations, les émotions et les idées exprimées spontanément, relativement à des situations vécues et/ou imaginaires. (A C)
- Mettre en relation des sensations physiologiques avec l'expression des idées. (A I)
- Elaborer des stratégies pour vaincre l'inhibition à exprimer son émotivité. (A I)
- Intérioriser les émotions et les sensations éprouvées au contact de son environnement afin de renouveler et d'enrichir son expression-communication. (A I)
- Appliquer les compétences acquises à des contextes et des personnalités différenciées. (débat, récit, discours, prise de parole ...) (A I)

(1) Liberté corporelle et vocale

- Exploiter simultanément l'utilisation de la voix, du corps et de l'environnement pour exprimer des émotions, des sensations et des idées, individuellement et/ou en interaction avec autrui. (A C I T)
- Utiliser l'espace de façons variées au service de son expression. (A C I T)
- Oser une et prendre conscience d'une expression non-verbale sous le regard de l'auditoire. (A C) -
- Utiliser son corps porteur de sens au service de son expression dans le mouvement ou l'immobilité (A C I)

(2) Maîtrise d'un français parlé soigné et approprié

- Enrichir son discours par l'utilisation d'un vocabulaire choisi, varié, précis (emploi des connotations, des synonymes, champs lexical...). (A I T)
- Prendre conscience des « faits prosodiques » (accent tonique, « e » final, liaisons, durée vocalique, intonations ...). (A T)
- Aborder la notion de regionalisme, anglicisme et erreurs d'expression
- Prendre conscience des erreurs grammaticales les plus fréquentes à l'oral et y remédier. (A T)
- Construire des phrases correctes du point de vue syntaxique et sémantique. (A I T)

(2) Fonctionnement social des discours

- Orienter son projet de parole en fonction de différentes intentions de communication (informer, persuader, interpeller, enjoindre ...) (A C I T)
- Repérer et ajuster son « mode » d'expression en fonction du profil des destinataires. (A I)
- Développer la conscience du rapport entre soi et les autres. (A I)
- Prendre conscience et améliorer sa capacité d'écoute. (A I)
- Comprendre et prendre en compte les éléments qui entrent en « jeu » dans la « présence » et le « contact » avec l'auditoire. (A I T)

Objectifs	Socle de compétence
<p>(1) L'intention pédagogique principale dans cette filière est de considérer le discours parlé comme le moyen idéal du commerce des idées, ce discours parlé étant bien sûr matière animée, chargée d'émotion et d'énergie, par opposition au discours écrit, objet inerte.</p> <p>Ce premier apprentissage de l'art du bien dire, doit :</p> <p>(2) Initier aux parties de la rhétorique : l'invention, la disposition, la mémoire, la prononciation et l'action.</p> <p>(3) Préparer au défi de la « tribune » par la discussion et le débat.</p> <p>En outre, il s'agit de découvrir l'alphabet sonore de la langue française, les particularités des sons émis et d'en maîtriser effectivement la prononciation.</p> <p>(4) Cette initiation à la phonétique générale trouve son application immédiate dans</p> <p>(5) la lecture et l'interprétation de textes en vers et en prose.</p>	<p>Relativement aux objectifs poursuivis, l'élève démontre, par l'utilisation des acquis, sa capacité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'autonomie ; - d'intelligence artistique ; - de créativité ; - de maîtrise technique

– Être capable d'émettre, de recevoir la critique et de l'utiliser de manière constructive (A T)

(2) Choix des idées - Organisation du discours

- Déterminer l'idée « maîtresse » de son projet de parole. (A I T)
- Sélectionner et développer des idées reliées au « sujet ». (A C I T)
- Hiérarchiser les idées (principales, secondaires ...). (A I T)
- Structurer, agencer le discours en fonction d'un « fil directeur ». (A I)
- Assurer la cohérence d'un discours, l'enchaînement logique des idées, le lien entre les énoncés.
- Utiliser à bon escient... des savoirs généraux sur l'homme et le monde (illustrations, exemples, citations, comparaisons, explications ...) des références littéraires, artistiques et...

(3) Situations de communications

- Analyser et participer à différentes situations de communication (entretien, interview, réunion, débats, exposé ...) (A C I T)
- Choisir et/ou tenir compte des conditions matérielles de la communication. (A C I T)
- Acquérir des connaissances en ce qui concerne les différents types d'espaces « d'expression » (scène, tribune ...) et des différents types de rapports avec la « salle ». (A C I T)
- Explorer les possibilités de « théâtraliser » son expression et les effets sur la communication. (I T)
- Moduler la projection vocale selon la distance et le nombre d'auditeurs et selon la situation de communication. (I)
- Réaliser que les « faits prosodiques » varient selon les intentions et situations de communication.

(4) Imprégnation phonologique

- Prendre conscience des caractéristiques de sa « parole », sur le plan de sa diction. (A I)
- Emettre des sons articulés, clairs et compréhensibles en prenant conscience de l'appareil phonateur et son fonctionnement. (T)
- Prendre conscience et perfectionner la prononciation des phonèmes du français parlé standard. (T)

Diction, spécialité éloquence

5e et 6e années

Objectifs	Socle de compétence
<p>Communication – création – expression.</p> <p>Plaire – instruire – toucher.</p> <p>L'art oratoire, activité humaine créative, lieu de la pensée et d'émotion, doit contribuer aux recherches et aux formations initiales quant à l'énoncé supérieur à la phrase entendue (le discours) et à la maîtrise de son outil (la parole).</p> <p>(1) Le but de ce cours est de libérer l'élocution et de faire acquérir la maîtrise d'un français parlé soigné, en vue de la communication d'une pensée et d'une émotion. Sont autant de propositions actives destinées à faciliter l'intervention orale par la prise de conscience des phénomènes qui la constituent :</p> <p>(2) l'approche historique de l'art oratoire ;</p> <p>(3) un nombre certain d'exercices en groupe, de travaux individuels et d'évaluations, permettant l'approche dynamique des phénomènes constitutifs de la prise de parole ;</p> <p>(4) le rattrapage éventuel de certains handicaps,</p> <p>(5) le développement de la créativité verbale ;</p> <p>(6) des exercices pratiques de reformulation, des exercices d'improvisation verbale ;</p> <p>(7) des exercices pratiques du discours d'information et du récit ;</p> <p>(8) la création d'histoires racontées et jouées,</p> <p>(9) l'interview et le débat,</p> <p>(10) la parole et l'audiovisuel.</p>	<p>Relativement aux objectifs poursuivis, l'élève démontre avoir capacité d'autonomie, d'intelligence artistique, de créativité et de maîtrise technique pour tenter l'accès aux enseignements artistiques du niveau supérieur.</p>

(1) mémoire affective et sensorielle

- S'approprier... les sensations, les émotions et les idées exprimées spontanément, relativement à des situations vécues et/ou imaginaires. (A C)
- Mettre en relation des sensations physiologiques avec l'expression des idées. (A I)
- Elaborer des stratégies pour vaincre l'inhibition à exprimer son émotivité. (A I)
- Intérioriser les émotions et les sensations éprouvées au contact de son environnement afin de renouveler et d'enrichir son expression-communication. (A I)
- Appliquer les compétences acquises à des contextes et des personnalités différenciées. (débat, récit, discours, prise de parole ...) (A I)

(1) Maîtrise d'un français parlé soigné et approprié

- Enrichir son discours par l'utilisation d'un vocabulaire choisi, varié, précis (emploi des connotations, des synonymes, champs lexical...). (A I T)
- Prendre conscience des « faits prosodiques » (accent tonique, « e » final, liaisons, durée vocalique, intonations ...). (A T)
- Prendre conscience des erreurs grammaticales les plus fréquentes à l'oral et y remédier. (A T)
- Préciser sa pensée en enrichissant et en variant les procédés syntaxiques (subordonnées, adjetifs, compléments ...) pour structurer une phrase complexe et en maîtriser les erreurs éventuelles. (A T)
- Utiliser les sources d'expression que sont la respiration, l'articulation des phonèmes, la ponctuation orale, les rythmes et le débit. (A T)

(2) Histoire de la langue

- Se référer à des « faits » marquants de l'évolution de la langue française et des pratiques de l'éloquence. (A I)

(3) Fonctionnement social des discours

- Orienter son projet de parole en fonction de différentes intentions de communication (informer, persuader, interroger, enjoindre ...) (A C I T)
- Repérer et ajuster son « mode » d'expression en fonction du profil des destinataires. (A I)

Objectifs	Socle de compétence
<p>Communication – création – expression.</p> <p>Plaire – instruire – toucher.</p> <p>L'art oratoire, activité humaine créative, lieu de la pensée et d'émotion, doit contribuer aux recherches et aux formations initiales quant à l'énoncé supérieur à la phrase entendue (le discours) et à la maîtrise de son outil (la parole).</p> <p>(1) Le but de ce cours est de libérer l'élocution et de faire acquérir la maîtrise d'un français parlé soigné, en vue de la communication d'une pensée et d'une émotion. Sont autant de propositions actives destinées à faciliter l'intervention orale par la prise de conscience des phénomènes qui la constituent :</p> <p>(2) l'approche historique de l'art oratoire ;</p> <p>(3) un nombre certain d'exercices en groupe, de travaux individuels et d'évaluations, permettant l'approche dynamique des phénomènes constitutifs de la prise de parole ;</p> <p>(4) le rattrapage éventuel de certains handicaps,</p> <p>(5) le développement de la créativité verbale ;</p> <p>(6) des exercices pratiques de reformulation, des exercices d'improvisation verbale ;</p> <p>(7) des exercices pratiques du discours d'information et du récit ;</p> <p>(8) la création d'histoires racontées et jouées,</p> <p>(9) l'interview et le débat,</p> <p>(10) la parole et l'audiovisuel.</p>	<p>Relativement aux objectifs poursuivis, l'élève démontre avoir capacité d'autonomie, d'intelligence artistique, de créativité et de maîtrise technique pour tenter l'accès aux enseignements artistiques du niveau supérieur.</p>

- Développer la conscience du rapport entre soi et les autres. (A I)
- Prendre conscience et améliorer sa capacité d'écoute. (A I)
- Comprendre et prendre en compte les éléments qui entrent en « jeu » dans la « présence » et le « contact » avec l'auditoire. (A I T)
- Être capable d'émettre, de recevoir les critiques et de l'utiliser de manière constructive (A T)

(3) Choix des idées - Organisation du discours

- Déterminer l'idée « maîtresse » de son projet de parole. (A I T)
- Sélectionner et développer des idées reliées au « sujet ». (A C I T)
- Hiérarchiser les idées (principales, secondaires ...). (A I T)
- Distinguer :
 - l'essentiel de l'accessoire
 - le fait, l'opinion, le point de vue, le jugement
 - l'explicite de l'implicite
 - le réel de l'imaginaire (A I T)
- Structurer, agencer le discours en fonction d'un « fil directeur ». (A I T)
- Assurer la cohérence d'un discours, l'enchaînement logique des idées, le lien entre les énoncés. (A I T)
- Utiliser à bon escient... des savoirs généraux sur l'homme et le monde (illustrations, exemples, citations, comparaisons, explications ...) des références littéraires, artistiques et... (A I)

(4) Imprégnation phonologique

- Prendre conscience des caractéristiques de sa « parole », sur le plan de sa diction. (A I)
- Émettre des sons articulés, clairs et compréhensibles en prenant conscience de l'appareil phonateur et son fonctionnement. (T)
- Prendre conscience et perfectionner la prononciation des phonèmes du français parlé standard. (T)

(5) Liberté corporelle et vocale

- Exploiter simultanément l'utilisation de la voix, du corps et de l'environnement pour exprimer des émotions, des sensations et des idées, individuellement et/ou en interaction avec autrui. (A C I T)

Objectifs	Socle de compétence
<p>Communication – création – expression.</p> <p>Plaire – instruire – toucher.</p> <p>L'art oratoire, activité humaine créative, lieu de la pensée et d'émotion, doit contribuer aux recherches et aux formations initiales quant à l'énoncé supérieur à la phrase entendue (le discours) et à la maîtrise de son outil (la parole).</p> <p>(1) Le but de ce cours est de libérer l'élocution et de faire acquérir la maîtrise d'un français parlé soigné, en vue de la communication d'une pensée et d'une émotion. Sont autant de propositions actives destinées à faciliter l'intervention orale par la prise de conscience des phénomènes qui la constituent :</p> <p>(2) l'approche historique de l'art oratoire ;</p> <p>(3) un nombre certain d'exercices en groupe, de travaux individuels et d'évaluations, permettant l'approche dynamique des phénomènes constitutifs de la prise de parole ;</p> <p>(4) le rattrapage éventuel de certains handicaps,</p> <p>(5) le développement de la créativité verbale ;</p> <p>(6) des exercices pratiques de reformulation, des exercices d'improvisation verbale ;</p> <p>(7) des exercices pratiques du discours d'information et du récit ;</p> <p>(8) la création d'histoires racontées et jouées,</p> <p>(9) l'interview et le débat,</p> <p>(10) la parole et l'audiovisuel.</p>	<p>Relativement aux objectifs poursuivis, l'élève démontre avoir capacité d'autonomie, d'intelligence artistique, de créativité et de maîtrise technique pour tenter l'accès aux enseignements artistiques du niveau supérieur.</p>

- Utiliser l'espace de façons variées au service de son expression. (A C I)
- Oser une et prendre conscience d'une expression non-verbale sous le regard de l'auditoire. (A C)
- Utiliser son corps porteur de sens au service de son expression dans le mouvement et l'immobilité. (A C I)

(7) Etude des « schémas »

- Prendre conscience des « constituants » caractéristiques qui distinguent :
 - les discours informatifs
 - les discours descriptifs
 - les discours narratifs
 - les discours persuasifs
 - les discours interactifs (A I)

(7) Variation des structures syntaxiques et stylistiques

- Choisir et varier les « registres de structure » selon le « genre » (judiciaire – délibératif – démonstratif ou théorique) ;
- le « style » (simple – tempéré, orné – sacré, sublime ou vénément) ;
- l'intention de convaincre, de plaire ou d'émouvoir. (A C I T)
- Prendre conscience et exploiter le pouvoir « évocateur » des tournures de phrases et des figures du discours (de mots – de pensées). (A C I T)

(8) (A I C T)

(9) (A I C T)

(10) (A I C T)

Déclamation, spécialité interprétation

3e année

Objectifs L'objectif principal des premières années de ce cours est de faire (1) découvrir, (2) aimer , (3) et interpréter la poésie et la prose en abordant avec chaque élève un large répertoire, développant ainsi, son éventail de vision, aiguisant la critique, sensibilisant à l'évolution de l'art poétique. (4) Les exercices de lecture, narrations, descriptions, commentaires et dramatisations permettent de juger le parler intelligible, l'articulation tranchée, la prononciation soignée et la présence scénique de chaque élève. (5) Un répertoire de deux textes minimum doit être assuré pour chacun des élèves. Ce répertoire doit comprendre au moins un texte en vers et un texte en prose, en langue française ou en langues régionales endogènes de la Communauté française. (6) Par la suite, l'objectif principal de ce cours artistique de base est poursuivi et précisé en ce que certains « genres – styles – caractéristiques » d'œuvres littéraires composent une mosaïque de « passages obligés et libres » élaborée pour chaque étudiant. (7) Un répertoire de 3 textes minimum doit alors être assuré pour chacun des élèves. Ce répertoire doit comprendre : un texte en vers qui peut être une fable un texte en prose	Socle de compétence Relativement aux objectifs poursuivis, l'élève démontre, par l'utilisation des acquis , sa capacité : - d'autonomie - d'intelligence artistique - de créativité - de maîtrise technique.
---	---

(1, 2, 3) La confiance en soi

- Exprimer son point de vue (A I)
- Oser l'expression spontanée (A I)
- Développer le contact avec autrui (A I)
- Faire preuve de mobilité et de souplesse dans son rapport aux critiques (A I)
- Partager ses projets et solliciter l'évaluation extérieure (A I)

(1, 2) Le comportement en groupe

- S'adapter aux discussions. S'exprimer avec bienveillance sur le travail des autres. (A I)
- S'adapter à différents partenaires. Tirer parti des remarques et / ou idées d'autrui. (A I)
- Porter attention au travail des autres. Être conciliant et développer son sens de la coopération. (A I)

(1 et 3) Le rapport aux règles du jeu

- Comprendre et appliquer des consignes (A I T)
- Accepter les remarques (A I)
- Adhérer aux objectifs choisis ou en proposer d'autres. (A I)
- Développer sa capacité à fixer et reproduire. (A I T)
- Mobiliser de l'énergie dans la concentration et la décontraction. (A I T)

(1 et 4) La méthode de travail

- Adopter une méthode de travail (A I)
- Aborder les difficultés sans découragements (A I)
- Conduire des recherches (seul ou en groupes) (A I)
- Éveiller une curiosité: documentaire et vis à vis de la réalité. (A I)
- Soutenir l'effort. (A I)
- Entretenir et développer sa mémoire. (A I T)
- Remédier à ses tics, habitudes verbales et posturales parasites . (A I T)

Objectifs L'objectif principal des premières années de ce cours est de faire (1) découvrir, (2) aimer , (3) et interpréter la poésie et la prose en abordant avec chaque élève un large répertoire, développant ainsi, son éventail de vision, aiguisant la critique, sensibilisant à l'évolution de l'art poétique. (4) Les exercices de lecture, narrations, descriptions, commentaires et dramatisations permettent de juger le parler intelligible, l'articulation tranchée, la prononciation soignée et la présence scénique de chaque élève. (5) Un répertoire de deux textes minimum doit être assuré pour chacun des élèves. Ce répertoire doit comprendre au moins un texte en vers et un texte en prose, en langue française ou en langues régionales endogènes de la Communauté française. (6) Par la suite, l'objectif principal de ce cours artistique de base est poursuivi et précisé en ce que certains « genres – styles – caractéristiques » d'œuvres littéraires composent une mosaïque de « passages obligés et libres » élaborée pour chaque étudiant. (7) Un répertoire de 3 textes minimum doit alors être assuré pour chacun des élèves. Ce répertoire doit comprendre : un texte en vers qui peut être une fable un texte en prose	Socle de compétence Relativement aux objectifs poursuivis, l'élève démontre, par l'utilisation des acquis , sa capacité : - d'autonomie - d'intelligence artistique - de créativité - de maîtrise technique.
---	---

- Prendre conscience de ce que nous exprimons en plus de ce que nous avons voulu produire (A I T)

(1 et 2) Développer l'éventail de vision

- Identifier en tant que récepteur, ce qui, dans les textes, provoque ses réactions, expliquer et commenter ces réactions. (A I)
- Distinguer les textes lus ou écoutés (les textes à caractères expressifs (je), les textes à caractère analytique portant sur une thématique, un personnage...) (A I)
- Découvrir les rapports qui existent entre: l'imaginaire et le réel; l'écriture de fiction et l'écriture qui décrit la réalité (A I)
- Découvrir l'affectivité, la sensibilité et la mémoire du langage. (A I)

(1 et 3) La pensée critique

- Discerner les détails d'une analyse globale (A I)
- Être sensible aux nuances (A I)
- Analyser et tirer parti “ des divergences ” (A I)
- Se forger une opinion et être à l'écoute de celles exprimées par les autres (A I)
- Porter attention à ses préférences “ affectives ” et les distinguer de ses préférences “ rationnelles ” (A I)

(1, 2, 3) La personnalité singulière

- Tirer parti et promouvoir l'expression de son imaginaire (A I C)
- Cultiver ses goûts et les exprimer avec authenticité (A I C)

(1 et 2) L'expression de soi

- Éprouver (connaître par l'expérience) ses pensées et émotions dans des expressions esthétiques. (A I)

(1, 2, 3) S'approprier

- Vivre et exprimer une émotion du contexte poétique (A I)

Objectifs L'objectif principal des premières années de ce cours est de faire (1) découvrir, (2) aimer , (3) et interpréter la poésie et la prose en abordant avec chaque élève un large répertoire, développant ainsi, son éventail de vision, aiguisant la critique, sensibilisant à l'évolution de l'art poétique. (4) Les exercices de lecture, narrations, descriptions, commentaires et dramatisations permettent de juger le parler intelligible, l'articulation tranchée, la prononciation soignée et la présence scénique de chaque élève. (5) Un répertoire de deux textes minimum doit être assuré pour chacun des élèves. Ce répertoire doit comprendre au moins un texte en vers et un texte en prose, en langue française ou en langues régionales endogènes de la Communauté française. (6) Par la suite, l'objectif principal de ce cours artistique de base est poursuivi et précisé en ce que certains « genres – styles – caractéristiques » d'œuvres littéraires composent une mosaïque de « passages obligés et libres » élaborée pour chaque étudiant. (7) Un répertoire de 3 textes minimum doit alors être assuré pour chacun des élèves. Ce répertoire doit comprendre : un texte en vers qui peut être une fable un texte en prose	Socle de compétence Relativement aux objectifs poursuivis, l'élève démontre, par l'utilisation des acquis , sa capacité : - d'autonomie - d'intelligence artistique - de créativité - de maîtrise technique.
---	---

– Ramener au “ moi ” les intentions supposées ou flagrantes de l'auteur. (A I)

(2 et 3) Développement de l'imagination

– Établir un lien entre ses images intérieures et celles suscitées par le texte, et laisser affluer à la conscience les impressions, les souvenirs, les sensations nouvelles afin de nourrir son interprétation. (A I)

– Développer et articuler des “ fantaisies imaginaires ” en vue d'enrichir son interprétation... (A I C)

(1, 3, 4) Le projet oral: articulation tranchée, parler intelligible, prononciation soignée

– Émettre des sons articulés, clairs et compréhensibles (T)

– Identifier et maîtriser les difficultés orthophoniques (T)

– Découvrir les sources d'expression que sont la respiration, l'articulation des phonèmes, la ponctuation orale, les rythmes et le débit. (A I T)

– Laisser voyager la voix au travers d'un spectre de couleurs vocales étendu, rechercher et adopter des inflexions, de nature à enrichir son interprétation. (A I T)

– Prendre conscience et exploiter le pouvoir “ évocateur ” des tournures de phrases et des figures de style. (A I)

(2 et 3) Développement de l'expression

– Renouveler et enrichir son expression communication en s'appropriant les sensations, les émotions et les idées exprimées spontanément, relativement au travail sur les textes. (A C I)

(1, 2, 3, 4) La présence scénique

– Créer une situation scénique sur un texte non dramatique (où, à qui, quand, dans quelles conditions...) (A C I)

– Créer une gestuelle porteuse de sens au service de son interprétation... (A C I T)

– Mettre à profit les interactions entre scène et public (A I T)

Déclamation, spécialité interprétation

4e année

<p>Objectifs</p> <p>L'objectif principal des premières années de ce cours est de faire</p> <p>(1) découvrir, (2) aimer , (3) et interpréter</p> <p>la poésie et la prose en abordant avec chaque élève un large répertoire, développant ainsi, son éventail de vision, aiguisant la critique, sensibilisant à l'évolution de l'art poétique.</p> <p>(4) Les exercices de lecture, narrations, descriptions, commentaires et dramatisations permettent de juger le parler intelligible, l'articulation tranchée, la prononciation soignée et la présence scénique de chaque élève.</p> <p>(5) Un répertoire de deux textes minimum doit être assuré pour chacun des élèves. Ce répertoire doit comprendre au moins un texte en vers et un texte en prose, en langue française ou en langues régionales endogènes de la Communauté française.</p> <p>(6) Par la suite, l'objectif principal de ce cours artistique de base est poursuivi et précisé en ce que certains « genres – styles – caractéristiques » d'œuvres littéraires composent une mosaïque de « passages obligés et libres » élaborée pour chaque étudiant.</p> <p>(7) Un répertoire de 3 textes minimum doit alors être assuré pour chacun des élèves. Ce répertoire doit comprendre :</p> <p>un texte en vers qui peut être une fable un texte en prose</p>	<p>Socle de compétence</p> <p>Relativement aux objectifs poursuivis, l'élève démontre, par l'utilisation des acquis, sa capacité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'autonomie - d'intelligence artistique - de créativité - de maîtrise technique.
--	--

Les objectifs de 3e seront poursuivis

(1, 2, 3, 7) La confiance en soi

- Exprimer son point de vue (A I)
- Oser l'expression spontanée (A I)
- Développer le contact avec autrui (A I)
- Faire preuve de mobilité et de souplesse dans son rapport aux critiques (A I)
- Partager ses projets et solliciter l'évaluation extérieure (A I)

(1, 2, 7) Le comportement en groupe

- S'adapter aux discussions. S'exprimer avec bienveillance sur le travail des autres. (A I)
- S'adapter à différents partenaires. Tirer parti des remarques et / ou idées d'autrui. (A I)
- Porter attention au travail des autres. Être conciliant et développer son sens de la coopération. (A I)

(1, 3, 7) Le rapport aux règles du jeu

- Comprendre et appliquer des consignes (A I T)
- Accepter les remarques (A I)
- Adhérer aux objectifs choisis ou en proposer d'autres. (A I)
- Développer sa capacité à fixer et reproduire. (A I T)
- Mobiliser de l'énergie dans la concentration et la décontraction. (A I T)

(1 et 4) La méthode de travail

- Adopter une méthode de travail (A I)
- Aborder les difficultés sans découragements (A I)
- Conduire des recherches (seul ou en groupes) (A I)
- Éveiller une curiosité: documentaire et vis à vis de la réalité. (A I)
- Soutenir l'effort. (A I)
- Entretenir et développer sa mémoire. (A I T)
- Remédier à ses tics, habitudes verbales et posturales parasites . (A I T)

Objectifs L'objectif principal des premières années de ce cours est de faire (1) découvrir, (2) aimer , (3) et interpréter la poésie et la prose en abordant avec chaque élève un large répertoire, développant ainsi, son éventail de vision, aiguisant la critique, sensibilisant à l'évolution de l'art poétique. (4) Les exercices de lecture, narrations, descriptions, commentaires et dramatisations permettent de juger le parler intelligible, l'articulation tranchée, la prononciation soignée et la présence scénique de chaque élève. (5) Un répertoire de deux textes minimum doit être assuré pour chacun des élèves. Ce répertoire doit comprendre au moins un texte en vers et un texte en prose, en langue française ou en langues régionales endogènes de la Communauté française. (6) Par la suite, l'objectif principal de ce cours artistique de base est poursuivi et précisé en ce que certains « genres – styles – caractéristiques » d'œuvres littéraires composent une mosaïque de « passages obligés et libres » élaborée pour chaque étudiant. (7) Un répertoire de 3 textes minimum doit alors être assuré pour chacun des élèves. Ce répertoire doit comprendre : un texte en vers qui peut être une fable un texte en prose	Socle de compétence Relativement aux objectifs poursuivis, l'élève démontre, par l'utilisation des acquis , sa capacité : - d'autonomie - d'intelligence artistique - de créativité - de maîtrise technique.
---	---

- Prendre conscience de ce que nous exprimons en plus de ce que nous avons voulu produire (A I T)

(1, 2, 6, 7) Développer l'éventail de vision

- Établir des liens entre une certaine représentation du monde que les textes proposent et sa propre perception du monde (A I)
- Identifier en tant que récepteur, ce qui, dans les textes, provoque ses réactions, expliquer et commenter ces réactions. (A I)
- Distinguer les textes lus ou écoutés (les textes à caractères expressifs (je), les textes à caractère analytique portant sur une thématique, un personnage...) (A I)
- Découvrir les rapports qui existent entre: l'imaginaire et le réel; l'écriture de fiction et l'écriture qui décrit la réalité (A I)
- Découvrir l'affectivité, la sensibilité et la mémoire du langage. (A I)
- Mettre en relation les textes lus ou écoutés avec d'autres (abordés en classe) qui leur font écho et instaurer des rapports nombreux aux niveaux sémantiques et syntaxique que discursif. (A I)
- Fournir des renseignements biographiques et bibliographiques essentiels concernant les auteurs des textes travaillés en vue d'enrichir l'univers de l'expression-communication (A I)
- Décorquer les éléments grammaticaux et lexicaux d'un texte et les utiliser pour nuancer son interprétation (A I T)

(1, 3, 6, 7) La pensée critique

- Discerner les détails d'une analyse globale (A I)
- Être sensible aux nuances (A I)
- Analyser et tirer parti “ des divergences ” (A I)
- Se forger une opinion et être à l'écoute de celles exprimées par les autres (A I)
- Porter attention à ses préférences “ affectives ” et les distinguer de ses préférences “ rationnelles ” (A I)

(1, 2, 3, 6, 7) La personnalité singulière

- Tirer parti et promouvoir l'expression de son imaginaire (A I C)
- Cultiver ses goûts et les exprimer avec authenticité (A I C)

<p>Objectifs</p> <p>L'objectif principal des premières années de ce cours est de faire</p> <p>(1) découvrir, (2) aimer , (3) et interpréter</p> <p>la poésie et la prose en abordant avec chaque élève un large répertoire, développant ainsi, son éventail de vision, aiguisant la critique, sensibilisant à l'évolution de l'art poétique.</p> <p>(4) Les exercices de lecture, narrations, descriptions, commentaires et dramatisations permettent de juger le parler intelligible, l'articulation tranchée, la prononciation soignée et la présence scénique de chaque élève.</p> <p>(5) Un répertoire de deux textes minimum doit être assuré pour chacun des élèves. Ce répertoire doit comprendre au moins un texte en vers et un texte en prose, en langue française ou en langues régionales endogènes de la Communauté française.</p> <p>(6) Par la suite, l'objectif principal de ce cours artistique de base est poursuivi et précisé en ce que certains « genres – styles – caractéristiques » d'œuvres littéraires composent une mosaïque de « passages obligés et libres » élaborée pour chaque étudiant.</p> <p>(7) Un répertoire de 3 textes minimum doit alors être assuré pour chacun des élèves. Ce répertoire doit comprendre :</p> <p>un texte en vers qui peut être une fable un texte en prose</p>	<p>Socle de compétence</p> <p>Relativement aux objectifs poursuivis, l'élève démontre, par l'utilisation des acquis, sa capacité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'autonomie - d'intelligence artistique - de créativité - de maîtrise technique.
--	--

(1, 2, 6, 7) L'expression de soi

- Éprouver (connaître par l'expérience) ses pensées et émotions dans des expressions esthétiques. (A I)

(1, 2, 3, 6, 7) S'approprier

- Vivre et exprimer une émotion du contexte poétique (A I)
- Ramener au “ moi ” les intentions supposées ou flagrantes de l'auteur. (A I)
- Réaliser des interprétations imaginatives et stylistiquement cohérentes (A C I T)

(2, 3, 6, 7) Développement de l'imagination

- Établir un lien entre ses images intérieures et celles suscitées par le texte, et laisser affluer à la conscience les impressions, les souvenirs, les sensations nouvelles afin de nourrir son interprétation. (A I)
- Développer et articuler des “ fantaisies imaginaires ” en vue d'enrichir son interprétation... (A I C)

(1, 3, 4, 6, 7) Le projet oral: articulation tranchée, parler intelligible, prononciation soignée

- Émettre des sons articulés, clairs et compréhensibles (T)
- Identifier et maîtriser les difficultés orthophoniques (T)
- Appliquer correctement les règles concernant les “ faits prosodiques ” (accent tonique, “ e ” final, liaisons, durée vocalique, intonations du phrasé et de la versification..) (A T)
- Utiliser les sources d'expression que sont la respiration, l'articulation des phonèmes, la ponctuation orale, les rythmes et le débit. (A I T)
- Laisser voyager la voix au travers d'un spectre de couleurs vocales étendu, rechercher et adopter des inflexions, de nature à enrichir son interprétation. (A I T)
- Prendre conscience et exploiter le pouvoir “ évocateur ” des tournures de phrases et des figures de style. (A I)

(2 ,3, 6, 7) Développement de l'expression

- Renouveler et enrichir son expression communication en s'appropriant les sensations, les émotions et les idées exprimées spontanément, relativement au travail sur les textes. (A C I)

<p>Objectifs</p> <p>L'objectif principal des premières années de ce cours est de faire</p> <p>(1) découvrir, (2) aimer , (3) et interpréter</p> <p>la poésie et la prose en abordant avec chaque élève un large répertoire, développant ainsi, son éventail de vision, aiguisant la critique, sensibilisant à l'évolution de l'art poétique.</p> <p>(4) Les exercices de lecture, narrations, descriptions, commentaires et dramatisations permettent de juger le parler intelligible, l'articulation tranchée, la prononciation soignée et la présence scénique de chaque élève.</p> <p>(5) Un répertoire de deux textes minimum doit être assuré pour chacun des élèves. Ce répertoire doit comprendre au moins un texte en vers et un texte en prose, en langue française ou en langues régionales endogènes de la Communauté française.</p> <p>(6) Par la suite, l'objectif principal de ce cours artistique de base est poursuivi et précisé en ce que certains « genres – styles – caractéristiques » d'œuvres littéraires composent une mosaïque de « passages obligés et libres » élaborée pour chaque étudiant.</p> <p>(7) Un répertoire de 3 textes minimum doit alors être assuré pour chacun des élèves. Ce répertoire doit comprendre :</p> <p>un texte en vers qui peut être une fable un texte en prose</p>	<p>Socle de compétence</p> <p>Relativement aux objectifs poursuivis, l'élève démontre, par l'utilisation des acquis, sa capacité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'autonomie - d'intelligence artistique - de créativité - de maîtrise technique.
--	--

(1, 2, 3, 4, 6, 7) La présence scénique

- Créer une situation scénique sur un texte non dramatique (où, à qui, quand, dans quelles conditions...) (A C I)
- Créer une gestuelle porteuse de sens au service de son interprétation... (A C I T)
- Mettre à profit les interactions entre scène et public (A I T)

Déclamation, spécialité interprétation

5e année

Objectifs	Socle de compétence
<p>(1) Le répertoire envisagé comporte un plus grand nombre de textes, de genres, styles, époques et formes différents.</p> <p>(2) Ce répertoire doit comprendre au moins une œuvre d'auteur belge, en langue française ou en langues régionales endogènes de la Communauté française, et doivent y figurer une prose et deux textes en vers.</p> <p>(3) La scène et les techniques audiovisuelles de diffusion favorisent la rencontre du public.</p> <p>(4) L'aboutissement de ces études devrait révéler un talent singulier au travers de prestations élaborées et de durées conséquentes.</p> <p>(5) L'élève doit présenter un minimum de 4 textes par année et un minimum de 5 textes les deux dernières années.</p>	<p>Relativement aux objectifs poursuivis, l'élève démontre avoir capacité d'autonomie, d'intelligence artistique, de créativité et de maîtrise technique pour tenter l'accès aux enseignements artistiques du niveau supérieur.</p>

(1) La confiance en soi

- Exprimer son point de vue (A I)
- Oser l'expression spontanée (A I)
- Développer le contact avec autrui (A I)
- Faire preuve de mobilité et de souplesse dans son rapport aux critiques (A I)
- Partager ses projets et solliciter l'évaluation extérieure (A I)

(1) Le comportement en groupe

- S'adapter aux discussions. S'exprimer avec bienveillance sur le travail des autres. (A I)
- S'adapter à différents partenaires. Tirer parti des remarques et / ou idées d'autrui. (A I)
- Porter attention au travail des autres. Être conciliant et développer son sens de la coopération. (A I)

(1) Le rapport aux règles du jeu

- Comprendre et appliquer des consignes (A I T)
- Accepter les remarques (A I)
- Adhérer aux objectifs choisis ou en proposer d'autres. (A I)
- Développer sa capacité à fixer et reproduire. (A I T)
- Mobiliser de l'énergie dans la concentration et la décontraction. (A I T)

(1) La méthode de travail

- Adopter une méthode de travail. (A I)
- Aborder les difficultés sans découragements. (A I)
- Conduire des recherches (seul ou en groupes) (A I)
- Développer une curiosité: documentaire et vis à vis de la réalité. (A I)
- Soutenir l'effort. (A I)
- Entretenir et développer sa mémoire. (A I T)
- Remédier à ses tics, habitudes verbales et posturales parasites . (A I T)
- Prendre conscience de ce que nous exprimons en plus de ce que nous avons voulu produire (A I T)

(1) Développer l'éventail de vision

- Établir des liens entre une certaine représentation du monde que les textes proposent et sa propre perception du monde (A I)
- Comprendre le langage dans ses dimensions sociale, politique, esthétique, culturelle et éventuellement, dans sa dimension spirituelle. (A I)

Objectifs	Socle de compétence
<p>(1) Le répertoire envisagé comporte un plus grand nombre de textes, de genres, styles, époques et formes différents.</p> <p>(2) Ce répertoire doit comprendre au moins une œuvre d'auteur belge, en langue française ou en langues régionales endogènes de la Communauté française, et doivent y figurer une prose et deux textes en vers.</p> <p>(3) La scène et les techniques audiovisuelles de diffusion favorisent la rencontre du public.</p> <p>(4) L'aboutissement de ces études devrait révéler un talent singulier au travers de prestations élaborées et de durées conséquentes.</p> <p>(5) L'élève doit présenter un minimum de 4 textes par année et un minimum de 5 textes les deux dernières années.</p>	<p>Relativement aux objectifs poursuivis, l'élève démontre avoir capacité d'autonomie, d'intelligence artistique, de créativité et de maîtrise technique pour tenter l'accès aux enseignements artistiques du niveau supérieur.</p>

- Distinguer les textes lus ou écoutés (les textes à caractères expressifs (je), les textes à caractère analytique portant sur une thématique, un personnage, une vision du monde, les techniques narratives ou le langage de l'auteur (A I)
- Découvrir les rapports qui existent entre: l'imaginaire et le réel; l'écriture de fiction et l'écriture qui décrit la réalité (A I)
- Découvrir l'affectivité, la sensibilité et la mémoire du langage. (A I)
- Prendre conscience des lectures plurielles que suscite un texte. (A I)
- Placer une œuvre dans son contexte historique et esthétique. (A I)
- Décorner les éléments grammaticaux et lexicaux d'un texte et les utiliser pour nuancer son interprétation (A I T)

(1) La pensée critique

- Discerner les détails d'une analyse globale (A I)
- Être sensible aux nuances (A I)
- Analyser et tirer parti “ des divergences ” (A I)
- Se forger une opinion et être à l'écoute de celles exprimées par les autres (A I)
- Porter attention à ses préférences “ affectives ” et les distinguer de ses préférences “ rationnelles ” (A I)

(1) La personnalité singulière

- Tirer parti et promouvoir l'expression de son imaginaire (A I C)
- Cultiver ses goûts et les exprimer avec authenticité (A I C)
- Témoigner d'une perception lucide des trois statuts de l'artiste “ moi -citoyen ”; “ moi- acteur ”; “ moi-personnage ” (A I C)

(1) L'expression de soi

- Entretenir et développer une “ aisance ” dans l'expression- communication corporelle, vocale, verbale, spontanée en “ public ” (A I)

(3) S'approprier

- Vivre et exprimer une émotion (A I)
- Ramener au “ moi ” les intentions supposées ou flagrantes de l'auteur. (A I)
- Adapter, conformer et mettre en accord son vécu pour servir l'œuvre poétique. (A I)
- Respecter, enfreindre au besoin, les contraintes du fonctionnement de la langue et du texte, de sorte que ses interprétations répondent à ses intentions d'expression et produisent les effets escomptés . (A C I T)
- Réaliser des interprétations imaginatives et stylistiquement cohérentes.. (A C I T)

Objectifs	Socle de compétence
<p>(1) Le répertoire envisagé comporte un plus grand nombre de textes, de genres, styles, époques et formes différents.</p> <p>(2) Ce répertoire doit comprendre au moins une œuvre d'auteur belge, en langue française ou en langues régionales endogènes de la Communauté française, et doivent y figurer une prose et deux textes en vers.</p> <p>(3) La scène et les techniques audiovisuelles de diffusion favorisent la rencontre du public.</p> <p>(4) L'aboutissement de ces études devrait révéler un talent singulier au travers de prestations élaborées et de durées conséquentes.</p> <p>(5) L'élève doit présenter un minimum de 4 textes par année et un minimum de 5 textes les deux dernières années.</p>	<p>Relativement aux objectifs poursuivis, l'élève démontre avoir capacité d'autonomie, d'intelligence artistique, de créativité et de maîtrise technique pour tenter l'accès aux enseignements artistiques du niveau supérieur.</p>

(3) Les textes

- Faire surgir, dans son interprétation, les valeurs inhérentes aux formes et contenus de littérature non dramatique en ayant exploré les formes variées et identifié les grandes articulations (introduction, séquences, actions principales et accessoires-, chute...)
- (A I T)
- Développer l'apport des idées, des documents, des informations. (A I T)

(3) Développement de l'imagination

- Établir un lien entre ses images intérieures et celles suscitées par le texte, et laisser affluer à la conscience les impressions, les souvenirs, les sensations nouvelles afin de nourrir son interprétation. (A I T)
- Développer et articuler des “ fantaisies imaginaires ” en vue d'enrichir son interprétation... (A I C)

(3) Le projet oral: articulation tranchée, parler intelligible, prononciation soignée

- Identifier et parfaire son habileté à gérer l'oralité des écritures à “ fonction poétique dominante ”, et ce par l'utilisation: du ton, de l'infexion, de l'accentuation, des temps- pauses, du débit, des cadences. (A I T).
- Émettre des sons articulés, clairs et compréhensibles (T)
- Identifier et maîtriser les difficultés orthophoniques (T)
- Appliquer correctement les règles concernant les “ faits prosodiques ” (accent tonique, “ e ” final, liaisons, durée vocalique, intonations du phrasé et de la versification..) (A T)
- Utiliser les sources d'expression que sont la respiration, l'articulation des phonèmes, la ponctuation orale, les rythmes et le débit. (A I T)
- Laisser voyager la voix au travers d'un spectre de couleurs vocales étendu, rechercher et adopter des inflexions, de nature à enrichir son interprétation. (A I T)
- Adapter la respiration, l'articulation, le rythme, l'intensité, les hauteurs de sons à différents lieux... (A I T)

(3) Développement de l'expression

- Renouveler et enrichir son expression communication en s'appropriant les sensations, les émotions et les idées exprimées spontanément, relativement au travail sur les textes. (A C I)(3) La présence scénique

(3) La présence scénique

- Créer une situation scénique sur un texte non dramatique (où, à qui, quand, dans quelles conditions...) (A C I)
- Créer une gestuelle...porteuse de sens au service de son interprétation... (A C I T)
- Mettre à profit les interactions entre scène et public (A C I T)

Objectifs	Socle de compétence
<p>(1) Le répertoire envisagé comporte un plus grand nombre de textes, de genres, styles, époques et formes différents.</p> <p>(2) Ce répertoire doit comprendre au moins une œuvre d'auteur belge, en langue française ou en langues régionales endogènes de la Communauté française, et doivent y figurer une prose et deux textes en vers.</p> <p>(3) La scène et les techniques audiovisuelles de diffusion favorisent la rencontre du public.</p> <p>(4) L'aboutissement de ces études devrait révéler un talent singulier au travers de prestations élaborées et de durées conséquentes.</p> <p>(5) L'élève doit présenter un minimum de 4 textes par année et un minimum de 5 textes les deux dernières années.</p>	<p>Relativement aux objectifs poursuivis, l'élève démontre avoir capacité d'autonomie, d'intelligence artistique, de créativité et de maîtrise technique pour tenter l'accès aux enseignements artistiques du niveau supérieur.</p>

(3) Le projet oral et scénique

- Concevoir et produire des “ prestations ” répondant à un projet d’expression communication (valeur-sens -enjeux) (A C I T)
- Établir les rapports qu’un “ auteur ” crée entre ses œuvres et leur environnement.) (A I T)
- Mobiliser des potentialités personnelles dans l’exploration des divers éléments d’une prestation (lieu, espace, environnement, accessoires, costumes, décors, maquillages, scénographie, éclairage, sonorisation, technologies nouvelles. (A C I T)
- Concevoir des dramaturgies intégrant les ressources d’expressions-communication d’autres disciplines et / ou d’autres domaines. (A C I T)

Déclamation, spécialité interprétation

6e année

Objectifs	Socle de compétence
<p>(1) Le répertoire envisagé comporte un plus grand nombre de textes, de genres, styles, époques et formes différents.</p> <p>(2) Ce répertoire doit comprendre au moins une œuvre d'auteur belge, en langue française ou en langues régionales endogènes de la Communauté française, et doivent y figurer une prose et deux textes en vers.</p> <p>(3) La scène et les techniques audiovisuelles de diffusion favorisent la rencontre du public.</p> <p>(4) L'aboutissement de ces études devrait révéler un talent singulier au travers de prestations élaborées et de durées conséquentes.</p> <p>(5) L'élève doit présenter un minimum de 4 textes par année et un minimum de 5 textes les deux dernières années.</p>	<p>Relativement aux objectifs poursuivis, l'élève démontre avoir capacité d'autonomie, d'intelligence artistique, de créativité et de maîtrise technique pour tenter l'accès aux enseignements artistiques du niveau supérieur.</p>

(1) La confiance en soi

- Exprimer son point de vue (A I)
- Oser l'expression spontanée (A I)
- Développer le contact avec autrui (A I)
- Faire preuve de mobilité et de souplesse dans son rapport aux critiques (A I)
- Partager ses projets et solliciter l'évaluation extérieure (A I)

(1) Le comportement en groupe

- S'adapter aux discussions. S'exprimer avec bienveillance sur le travail des autres. (A I)
- S'adapter à différents partenaires. Tirer parti des remarques et / ou idées d'autrui. (A I)
- Porter attention au travail des autres. Être conciliant et développer son sens de la coopération. (A I)
- Admettre la diversité des idées et des esthétiques. (A I)

(1) Le rapport aux règles du jeu

- Comprendre et appliquer des consignes (A I)
- Accepter les remarques (A I)
- Intégrer les changements (A I)
- Développer sa capacité à fixer et reproduire. (A I)
- Mobiliser de l'énergie dans la concentration et la décontraction. (A I)

(1) La méthode de travail

- Adopter une méthode de travail. (A I)
- Aborder les difficultés sans découragements. (A I)
- Conduire des recherches (seul ou en groupes) (A I)
- Développer une curiosité: documentaire et vis à vis de la réalité. (A I)
- Soutenir l'effort. (A I)
- Entretenir et développer sa mémoire. (A I)
- Remédier à ses tics, habitudes verbales et posturales parasites . (A I T)
- Être conscient de ce que nous exprimons en plus de ce que nous avons voulu produire (A I T)

(1) Développer l'éventail de vision

- Établir des liens entre une certaine représentation du monde que les textes proposent et sa propre perception du monde (A I)

Objectifs	Socle de compétence
<p>(1) Le répertoire envisagé comporte un plus grand nombre de textes, de genres, styles, époques et formes différents.</p> <p>(2) Ce répertoire doit comprendre au moins une œuvre d'auteur belge, en langue française ou en langues régionales endogènes de la Communauté française, et doivent y figurer une prose et deux textes en vers.</p> <p>(3) La scène et les techniques audiovisuelles de diffusion favorisent la rencontre du public.</p> <p>(4) L'aboutissement de ces études devrait révéler un talent singulier au travers de prestations élaborées et de durées conséquentes.</p> <p>(5) L'élève doit présenter un minimum de 4 textes par année et un minimum de 5 textes les deux dernières années.</p>	<p>Relativement aux objectifs poursuivis, l'élève démontre avoir capacité d'autonomie, d'intelligence artistique, de créativité et de maîtrise technique pour tenter l'accès aux enseignements artistiques du niveau supérieur.</p>

- Comprendre le langage dans ses dimensions sociale, politique, esthétique, culturelle et éventuellement, dans sa dimension spirituelle. (A I)
- Distinguer les textes lus ou écoutés (les textes à caractères expressifs(je), les textes à caractère analytique portant sur une thématique, un personnage, une vision du monde, les techniques narratives ou le langage de l'auteur (A I)
- Découvrir les rapports qui existent entre: l'imaginaire et le réel; l'écriture de fiction et l'écriture qui décrit la réalité (A I)
- Découvrir l'affectivité, la sensibilité et la mémoire du langage. (A I)
- Prendre conscience des lectures plurielles que suscite un texte. (A I)
- Placer une œuvre dans son contexte historique et esthétique. (A I)
- Fournir des renseignements biographiques et bibliographiques essentiels concernant les auteurs des textes travaillés en vue d'enrichir l'univers de l'expression-communication (A I)
- Décorner les éléments grammaticaux et lexicaux d'un texte et les utiliser pour nuancer son interprétation (A I)

(1) La pensée critique

- Discerner les détails d'une analyse globale (A I)
- Être sensible aux nuances (A I)
- Analyser et tirer parti “ des divergences ” (A I)
- Se forger une opinion et être à l'écoute de celles exprimées par les autres (A I)
- Porter attention à ses préférences “ affectives ” et les distinguer de ses préférences “ rationnelles ” (A I)

(1, 4) La personnalité singulière

- Exprimer des idées originales (A I)
- Tirer parti et promouvoir l'expression de son imaginaire (A I)
- Cultiver ses goûts et les exprimer avec authenticité (A I)
- Témoigner d'une perception lucide des trois statuts de l'artiste: “ moi -citoyen ”; “ moi- acteur ”; “ moi-personnage ” (A I)

(1, 4) L'expression de soi

- Entretenir et développer une “ aisance ” dans l'expression- communication corporelle, vocale, verbale, spontanée en “ public ” (A I)

(3, 4) S'approprier

- Vivre et exprimer une émotion (A I)
- Ramener au “ moi ” les intentions supposées ou flagrantes de l'auteur. (A I)

Objectifs	Socle de compétence
<p>(1) Le répertoire envisagé comporte un plus grand nombre de textes, de genres, styles, époques et formes différents.</p> <p>(2) Ce répertoire doit comprendre au moins une œuvre d'auteur belge, en langue française ou en langues régionales endogènes de la Communauté française, et doivent y figurer une prose et deux textes en vers.</p> <p>(3) La scène et les techniques audiovisuelles de diffusion favorisent la rencontre du public.</p> <p>(4) L'aboutissement de ces études devrait révéler un talent singulier au travers de prestations élaborées et de durées conséquentes.</p> <p>(5) L'élève doit présenter un minimum de 4 textes par année et un minimum de 5 textes les deux dernières années.</p>	<p>Relativement aux objectifs poursuivis, l'élève démontre avoir capacité d'autonomie, d'intelligence artistique, de créativité et de maîtrise technique pour tenter l'accès aux enseignements artistiques du niveau supérieur.</p>

- Adapter, conformer et mettre en accord son vécu pour servir l'œuvre poétique. (A I)
- Respecter, enfreindre au besoin, les contraintes du fonctionnement de la langue et du texte, de sorte que ses interprétations répondent à ses intentions d'expression et produisent les effets escomptés . (A C I T)
- Réaliser des interprétations imaginatives et stylistiquement cohérentes.. (A C I T)

(3, 4, 5) Les textes

- Faire surgir, dans son interprétation, les valeurs inhérentes aux formes et contenus de littérature non dramatique en ayant exploré les formes variées et identifié les grandes articulations (introduction, séquences, actions principales et accessoires-, chute...)
- (A I T)
- Développer l'apport des idées, des documents, des informations..) (A I)

(3, 4) Développement de l'imagination

- Établir un lien entre ses images intérieures et celles suscitées par le texte, et laisser affluer à la conscience les impressions, les souvenirs, les sensations nouvelles afin de nourrir son interprétation. (A I)
- Développer et articuler des “ fantaisies imaginaires ” en vue d'enrichir son interprétation... (A I)

(3) Le projet oral: articulation tranchée, parler intelligible, prononciation soignée

- Identifier et parfaire son habileté à gérer l'oralité des écritures à “ fonction poétique dominante ”, et ce par l'utilisation: du ton, de l'infexion, de l'accentuation, des temps- pauses, du débit, des cadences. (A I T).
- Émettre des sons articulés, clairs et compréhensibles (T)
- Identifier et maîtriser les difficultés orthophoniques (T)
- Appliquer correctement les règles concernant les “ faits prosodiques ” (accent tonique, “ e ” final, liaisons, durée vocalique, intonations du phrasé et de la versification..) (A T)
- Utiliser les sources d'expression que sont la respiration, l'articulation des phonèmes, la ponctuation orale, les rythmes et le débit. (A I T)
- Laisser voyager la voix au travers d'un spectre de couleurs vocales étendu, rechercher et adopter des inflexions, de nature à enrichir son interprétation. (A I T)
- Adapter la respiration, l'articulation, le rythme, l'intensité, les hauteurs de sons à différents lieux... (A I T)
- Exploiter le pouvoir “ évocateur ” des tournures de phrases et des figures de style. (A I)
- Adapter la voix, la respiration, l'articulation, le rythme, l'intensité, les hauteurs de sons..au niveau de langue du texte.. (A I T)

Objectifs	Socle de compétence
<p>(1) Le répertoire envisagé comporte un plus grand nombre de textes, de genres, styles, époques et formes différents.</p> <p>(2) Ce répertoire doit comprendre au moins une œuvre d'auteur belge, en langue française ou en langues régionales endogènes de la Communauté française, et doivent y figurer une prose et deux textes en vers.</p> <p>(3) La scène et les techniques audiovisuelles de diffusion favorisent la rencontre du public.</p> <p>(4) L'aboutissement de ces études devrait révéler un talent singulier au travers de prestations élaborées et de durées conséquentes.</p> <p>(5) L'élève doit présenter un minimum de 4 textes par année et un minimum de 5 textes les deux dernières années.</p>	<p>Relativement aux objectifs poursuivis, l'élève démontre avoir capacité d'autonomie, d'intelligence artistique, de créativité et de maîtrise technique pour tenter l'accès aux enseignements artistiques du niveau supérieur.</p>

(3) Développement de l'expression

- Renouveler et enrichir son expression communication en s'appropriant les sensations, les émotions et les idées exprimées spontanément, relativement au travail sur les textes. (A C I)

(3) La présence scénique

- Créer une situation scénique sur un texte non dramatique (où, à qui, quand, dans quelles conditions...) (A C I)
- Interpréter des textes non dramatiques dans toutes leurs dimensions (verbales, non verbales, scéniques, audiovisuelles) (A C I T)
- Créer une gestuelle porteuse de sens au service de son interprétation... (A C I T)
- Mettre à profit les interactions entre scène et public (A I T)

(3, 4) Le projet oral et scénique

- Concevoir et produire des “ prestations ” répondant à un projet d'expression communication (valeur-sens -enjeux) (A C I T)
- Établir les rapports qu'un “ auteur ” crée entre ses œuvres et leur environnement (A C I T)
- Mobiliser des potentialités personnelles dans l'exploration des divers éléments d'une prestation (lieu, espace, environnement, accessoires, costumes, décors, maquillages, scénographie, éclairage, sonorisation, technologies nouvelles. (A C I T)
- Concevoir des dramaturgies intégrant les ressources d'expressions-communication d'autres disciplines et / ou d'autres domaines. (A C I T)

Art dramatique

3e et 4e années

Objectifs	Socle de compétence
<p>Le jeu dramatique est du théâtre par les enfants.</p> <p>(1) A ce stade, le but du cours est de développer l'imagination et l'expression par un jeu de groupe soumis à des règles de participation et de coopération.</p> <p>(2) Le projet dramatique doit, autant que faire se peut, permettre de peindre la réalité et le vécu de l'enfant.</p> <p>L'imaginaire pourtant reste le moyen d'expression privilégié.</p> <p>(3) Le projet oral est le résultat d'une création verbale qui peut toutefois s'inspirer de littératures en langue française ou en langue régionale endogène de la Communauté française adaptées aux centres d'intérêts retenus par le groupe.</p> <p>(4) Les rôles sont définis et construits par chaque participant.</p> <p>(5) L'action scénique, guidée par le pédagogue, est déterminée de sorte qu'elle sensibilise à l'ensemble gestuel, à l'harmonie des mouvements, au rythme de la parole et du jeu.</p> <p>(6) Les premiers pas de l'acteur : il s'agit d'aborder tout ce qui peut préparer à l'art théâtral proprement dit.</p> <p>On sollicite donc la personnalité de l'élève, par des exercices d'improvisation impliquant la création d'un personnage, l'occupation de l'espace scénique, la recherche d'actions dramatiques, l'élaboration de dialogues.</p> <p>(7) La fonction pédagogique de ces études est de préparer l'élève au travail de l'acteur en développant les richesses de son imagination, de son potentiel corporel et vocal, et ce dans des actions et situations dramatiques choisies en dehors du répertoire littéraire théâtral.</p> <p>La formation initiale du comédien : ce travail principal n'exclut pas, qu'en sus, des élèves, ayant naturellement les caractéristiques d'un personnage, puissent être « distribués » dans une « scène » interprétée dans un cours des filières de qualification ou de transition.</p>	<p>Relativement aux objectifs poursuivis, l'élève démontre, par l'utilisation des acquis, sa capacité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'autonomie • d'intelligence artistique • de créativité • de maîtrise technique.

Écouter (A)

Se concentrer (A)

Être disponible (C)

Prendre note (C)

Ne pas montrer d'à priori (A) et (I)

Observer (A)

Décrire ce que l'on voit (A)

Percevoir (A)

Apprendre à poser des questions (A)

Prendre conscience de ses difficultés techniques d'articulation ou défauts de prononciation (T)

Prendre conscience de ses difficultés techniques corporelles ou dysfonctionnements (T)

Apprendre à s'assumer (A)

Développer une conscience du temps (A) et (C) (arriver à l'heure, durée, départ...)

Développer une conscience de l'espace (A) et (C) (l'autre, la force, la distance, les formes...)

Expérimenter son corps (T) et (I)

Chercher ses appuis (T)

Apprendre à respirer (T)

Expérimenter sa voix (T) et (I)

Rencontrer l'autre (I)

Poser son regard (T)

Résumer (un commentaire, une fable, une anecdote...) (A C T)

Structurer une dramatisation (A) et (I)

Maîtriser le vocabulaire artistique enseigné.(A) et (T)

Intégrer des notions nouvelles (A) et (C)

Engager une initiative de documentation (A C)

Art dramatique

5e et 6e années

Objectifs	Socle de compétence
<p>(1) C'est à ce stade, qu'est abordé véritablement le travail d'interprétation.</p> <p>(2) Les scènes et rôles sont issus du répertoire francophone de préférence. La connaissance de l'œuvre dramatique dans son entièreté doit nourrir le travail du comédien autant que les consignes de mise en place et de jeu propres à la « scène ».</p> <p>(3) Le répertoire abordé en cours d'année ne peut se limiter à la préparation du programme des examens et des concours.</p> <p>(4) Il s'indique d'aborder le répertoire théâtral, l'analyse du texte, de l'action dramatique, la psychologie des personnages en développant progressivement l'initiative de l'élève.</p> <p>(5) En référence à la grande tradition, la présentation en public de scènes classiques, romantiques et modernes constitue un aboutissement évident de cette filière.</p> <p>(6) Le répertoire doit comprendre au moins une œuvre en vers et une œuvre d'auteur belge, en langue française ou en langues régionales endogènes de la Communauté française.</p>	<p>Relativement aux objectifs poursuivis, l'élève démontre avoir capacité d'autonomie, d'intelligence artistique, de créativité et de maîtrise technique pour tenter l'accès aux enseignements artistiques du niveau supérieur</p>

Préparer le jeu.(A)

Lire la pièce et la comprendre. (A)

Lire à voix haute. (A T)

Étudier l'œuvre dans son contexte.(A C)

Analysier le texte.(A)

Réaliser l'organigramme de la structure formelle de la pièce (T)

Dégager des lignes dramaturgiques.(A)

Réfléchir au sens des actes en rapport au texte. (A)

Imaginer des jeux de transitions vers la dramatisation du texte.(I)

Recevoir et intégrer les remarques et indications. (A I C T)

Formuler des remarques sur le travail des autres.(A)

Rassembler les compétences diverses développées au cours. (C)

S'exprimer en un français correct en utilisant le vocabulaire enseigné. (A)

Rédiger des notes de travail (A)

Mémoriser. (T C)

Entretenir sa mémorisation (C T)

Aborder le texte par le jeu du corps. (A I T),

Acter.(A I T)

Décider, faire ses choix, les assumer. (A I C T)

Adapter son corps au lieu et à la partition du personnage (T)

Adapter sa voix au lieu et à la partition du personnage (T)

Adapter son rythme à la partition. (A T)

Maîtriser ses émotions dans le groupe et dans le jeu. (T)

Exprimer des idées et opinions personnelles. (C A)

Écouter son partenaire et répondre à son jeu. (A I C T)

Inventer une scénographie élémentaire adéquate à la partition (espace de jeu, cost. maquillage, masque et accessoires...) (A I C)

Rédiger et organiser les plans de travail. (A C T)

Diction, spécialité orthophonie théorique et pratique, 5e et 6e années

Apprendre à s'exprimer, au travers d'un français parlé, précis et correct et ce

1. par l'étude des qualités distinctives des phonèmes (reconnaissance, classement et règles);
2. par la maîtrise progressive de leur bonne prononciation dans la phrase énoncée et le discours ;
3. par l'étude des règles de la bonne prononciation de l'écrit ;
4. par la pratique d'un style soutenu ;
5. par la pratique d'un bon usage d'un français parlé dans l'expression spontanée et la lecture à vue

(1-3) Prendre conscience des caractéristiques de sa « parole », sur le plan de sa diction. (I T)

(1-3) Appliquer correctement et selon l'usage et les circonstances, les règles, tendances recommandées d'une orthoépnie d'un français parlé contemporain. (I T)

(1-3) Appliquer correctement les règles concernant les « faits prosodiques » (accent tonique, « e » final, liaisons, durée vocalique, intonations ...) (I T)

(2-4-5) Prendre conscience et perfectionner la prononciation des phonèmes du français parlé standard. (A C I T)

(2-4-5) Émettre des sons articulés, clairs et compréhensibles. (A C I T)

(2-4-5) Utiliser les sources d'expression que sont la respiration, l'articulation des phonèmes, la ponctuation orale, les rythmes et le débit. (A C I T)

(2-4-5) Enrichir son discours, et préciser sa pensée en variant les procédés et l'utilisation d'une prononciation choisie, variée, précise. (A C I T)

(2-4-5) Réaliser que la « manière de parler » varie selon les intentions et situations de communication. (A C I T)

Diction, déclamation et art dramatique spécialités

Techniques de base, 5e et 6e années

1. Le travail corporel et vocal est une recherche du développement de soi.
2. Ce travail doit relier l'expression verbale et non verbale au vécu intérieur et à l'imagination.
3. Le corps est l'instrument privilégié d'expression de chacun. Le corps est aussi l'instrument fabuleux de la conscience.
4. La formation corporelle et vocale se définira donc comme le moyen du pouvoir créateur de l'orateur, du discuteur ou de l'acteur.

(1) prendre conscience du mécanisme de la respiration et expérimenter ses capacités à l'amplification. (A T)

(1) prendre conscience des capacités d'expression de son corps en le mobilisant au-delà des mouvements restreints de la vie quotidienne. (C I)

(1) prendre conscience de la nature de sa voix par la pose, l'amplitude, les registres, l'intensité. (A T)

(2) mouvoir librement le corps par l'improvisation spontanée à partir de ses sensations propres et des images symboliques qui les animent. (C I)

(2) exprimer l'émotion authentique par l'improvisation en connectant le corps à la voix. (C I)

(3) explorer le rythme et l'espace (A C I T)

(3) approfondir le travail respiratoire en connectant le souffle au mouvement, à la voix, à l'émotion. (C I)

(3) Eveiller les sens (regard, ouïe, toucher). (A C I T)

(4) Investir la totalité du corps et de la voix dans la communication orale, l'interprétation poétique et/ou la création du personnage. (A C I T)

(4) Convoquer, solliciter l'émotion dans la relation avec le partenaire (qui peut être un partenaire/public) au travers d'un projet de communication, ou d'interprétation. (A C I T)

Diction, déclamation et art dramatique spécialités

Ateliers d'appl. créatives, 5e et 6e années

L'objectif principal consiste en

1. la réalisation d'un spectacle théâtral ou poétique (au minimum un par année scolaire) et sa présentation publique.
2. Le texte, le scénario, l'argument scénique, la mise en scène doivent, autant que faire se peut, être le résultat d'une volonté collective. Ces ateliers ne doivent pas se confondre avec les travaux collectifs des cours de base.
3. La pédagogie qui s'y développe, vise essentiellement à permettre la pratique artistique comme alternative pédagogique utilisant des méthodologies plus pragmatiques. C'est une réalité pédagogique qui permet à notre enseignement de promouvoir dans la région et avec des moyens adaptés ses missions de création et de production.
4. Ce sont des entités éducatives (pour certaines constituées selon les degrés et les âges, pour d'autres recherchées à chaque fois comme la réponse la plus adaptée aux aspirations artistiques, aux aptitudes et capacités d'investissement de nos étudiants) qui permettent à nos écoles de prendre valeur dans la société.

L'exploration et la mise en œuvre d'un projet collectif qui peut être verbal ou gestuel, théâtral ou vidéo.

Cette approche peut traiter un texte théâtral de répertoire ou une création originale ou une adaptation de nouvelles, romans ou films. La pédagogie qui s'y développe, vise essentiellement à permettre la pratique artistique comme alternative pédagogique utilisant des méthodologies plus pragmatiques. L'expression précédant la maîtrise, les obstacles techniques sont abordés dans une plus grande motivation. Le groupe est central et porteur du projet.

L'« élève individu » apprend à s'impliquer en privilégiant l'évolution du travail collectif.

Même si l'atelier n'entraîne pas systématiquement une finalisation de produit, il peut s'ouvrir aux regards extérieurs selon la pertinence du moment et/ou se conclure par une prestation publique. L'atelier sollicite l'ensemble des éléments de la représentation : costumes, maquillages, accessoires, masques, scénographies, musiques, sons, éclairages, nouvelles technologies... L'atelier dynamise et organise la prise en charge d'une série d'entreprises de communications avec l'extérieur : se documenter, faire un exposé, trouver un lieu, plébisciter le projet, demander des autorisations, louer du matériel, faire un budget, rédiger des documents...

Diction, déclamation et art dramatique spécialités

Techniques du spectacle, 5e et 6e années

L'objectif principal consiste en

1. la réalisation d'un spectacle théâtral ou poétique (au minimum un par année scolaire) et sa présentation publique.
2. Le texte, le scénario, l'argument scénique, la mise en scène doivent, autant que faire se peut, être le résultat d'une volonté collective. Ces ateliers ne doivent pas se confondre avec les travaux collectifs des cours de base.
3. La pédagogie qui s'y développe, vise essentiellement à permettre la pratique artistique comme alternative pédagogique utilisant des méthodologies plus pragmatiques. C'est une réalité pédagogique qui permet à notre enseignement de promouvoir dans la région et avec des moyens adaptés ses missions de création et de production.
4. Ce sont des entités éducatives (pour certaines constituées selon les degrés et les âges, pour d'autres recherchées à chaque fois comme la réponse la plus adaptée aux aspirations artistiques, aux aptitudes et capacités d'investissement de nos étudiants) qui permettent à nos écoles de prendre valeur dans la société.
5. L'enseignement des “ **techniques du spectacle** ” peut faire l'objet d'un atelier spécifique ainsi qu'un enseignement de disciplines apparentées (commedia dell'arte, jeu clownesque, marionnettes, nouvelles technologies, etc.).

CONSIDERATIONS PEDAGOGIQUES

L'intention pédagogique de cet enseignement est de donner information

- 1) sur les techniques, fonctions et utilisations de l'éclairage, de la sonorisation, des spectacles, des décors, costumes et accessoires;
- 2) sur les principes élémentaires de la mise en scène et de la dramaturgie;
- 3) sur l'administration et la production d'un spectacle.

Le Chef d'établissement pourra sous sa propre responsabilité opérer des regroupements horaires, organiser les cours dans des locaux extérieurs dotés de dispositifs techniques utiles aux enseignements considérés.

PROGRAMME

A Régie - son - éclairage

1. Initiation à l'électricité

- notions indispensables
- calculs pratiques
- règles de sécurité

2. Eclairage

- la lumière (notions de base)
- les appareils d'éclairage et leur fixation
- réglage d'intensité
- réglage des appareils d'éclairage
- sécurité
- les appareils à effets spéciaux

3. Son

- notions générales
- sonorisation de salle, scène, podium
- montage et illustration sonore
- dépannage et entretien du matériel

B Mise en scène et introduction à la dramaturgie

1. Introduction

- terminologie du métier
- description d'une équipe de réalisation théâtrale responsabilités professionnelles dans chaque discipline

L'objectif principal consiste en

1. la réalisation d'un spectacle théâtral ou poétique (au minimum un par année scolaire) et sa présentation publique.
2. Le texte, le scénario, l'argument scénique, la mise en scène doivent, autant que faire se peut, être le résultat d'une volonté collective. Ces ateliers ne doivent pas se confondre avec les travaux collectifs des cours de base.
3. La pédagogie qui s'y développe, vise essentiellement à permettre la pratique artistique comme alternative pédagogique utilisant des méthodologies plus pragmatiques. C'est une réalité pédagogique qui permet à notre enseignement de promouvoir dans la région et avec des moyens adaptés ses missions de création et de production.
4. Ce sont des entités éducatives (pour certaines constituées selon les degrés et les âges, pour d'autres recherchées à chaque fois comme la réponse la plus adaptée aux aspirations artistiques, aux aptitudes et capacités d'investissement de nos étudiants) qui permettent à nos écoles de prendre valeur dans la société.
5. L'enseignement des “ **techniques du spectacle** ” peut faire l'objet d'un atelier spécifique ainsi qu'un enseignement de disciplines apparentées (commedia dell'arte, jeu clownesque, marionnettes, nouvelles technologies, etc.).

2. Mise en scène - dramaturgie

- définition du rôle du metteur en scène au théâtre
- la direction d'acteurs
- la mise en scène et le texte : introduction à la dramaturgie des textes de théâtres
- esthétique comparative

C Scénographie

- la réalisation des costumes, maquillage et masques
- la détermination d'un décor et choix d'accessoires
- analyse sur maquettes de différentes scénographies
- réalisation sur dossier d'un projet scénographique

D Théâtre et administration

- commentaires et discussions sur les assurances
- les règlements en matière d'incendie
- la Sabam et la Sacem
- les taxes obligatoires
- les spectacles de plein air
- la publicité
- les services officiels de promotion et diffusion artistiques, etc...

Histoire de la littérature, 5e année

(1) Présentations diachroniques et synchroniques de l'objet pédagogique considéré, l'intention étant
(2) de présenter un panorama succinct des périodes, formes littéraires, genres, styles et auteurs marquants (y compris ce qui touche au théâtre).

- Le contenu du cours sera abordé aussi en fonction du projet pédagogique de l'établissement secondaire partenaire;
- Découvrir, développer et produire une analyse autonome d'un mouvement, d'un moment, d'un style ou d'un auteur;
- Exploitation de la démarche pédagogique (découverte, développement, production, analyse, ...) à des fins personnelles, par exemple pour d'autres cours de l'option;
- Emploi d'un discours adapté (vocabulaire, intonation, grammaire, syntaxe, ...) au sujet abordé, sans omettre la traduction en termes actuels si nécessaire.

Proposition de contenu

- 1) Moyen âge
- 2) Le 16e siècle
- 3) Le 17e siècle
- 4) le 18e siècle
- 5) Le 19e siècle
- 6) Le 20e siècle

Histoire du théâtre, 5e année

(1) Présentations diachroniques et synchroniques de l'objet pédagogique considéré, l'intention étant (2) d'indiquer les caractéristiques concrètes de la création et de la représentation théâtrales et du spectacle poétique (référence étant faites aux aspects dramaturgiques et scénographiques des produits).

- Découvrir, développer et produire une analyse autonome d'un mouvement, d'un moment, d'un style ou d'un auteur;
- Exploitation de la démarche pédagogique (découverte, développement, production, analyse, ...) à des fins personnelles, par exemple pour d'autres cours de l'option;
- Explication, études et mise en perspective historique des termes utilisés au théâtre, au sens large

Proposition de contenu

- 1) Le théâtre « primitif »
- 2) Le théâtre grec
- 3) Le théâtre de l'Asie
- 4) Le théâtre médiéval
- 5) La Renaissance et l'âge théâtre
- 6) Le Siècle d'Or du théâtre
- 7) L'ère bourgeois du théâtre
- 8) La semence symbolisme
- 9) Le théâtre depuis 1920

Expression corporelle, 3e et 4e années

- (1) Préserver la capacité de l'expression spontanée et imaginative.
- (2) Veiller aux qualités du mouvement (poids - temps - espace).
- (3) Sensibiliser à l'utilisation explorée et exploitée de l'espace pour une structuration de la créativité.
- (4) Explorer et exploiter l'espace environnant en vue d'une relation à autrui et au groupe.
- (5) Utiliser le schéma corporel global et segmentaire en vue d'une expression créative.
- (6) Explorer les relations créatives aux autres formes d'arts.

Introduction

L'intention principale du cours d'Expression Corporelle comme cours complémentaire en arts de la parole est de motiver l'élève à la recherche de sa propre expression et de le pousser à l'audace. Par une pédagogie active, elle permettra l'exploration des diverses possibilités d'expression qu'offre le corps en mouvement et dans la statique, afin que l'étudiant puisse s'appuyer sur ce travail corporel pour les cours de déclamation, d'art dramatique et d'éloquence. Le corps est indissociable de la parole.

1 Préserver la capacité de l'expression spontanée et imaginative.

- Structuration d'une improvisation collective ou individuelle

- Travail du regard
- Création de mouvements individuels ou collectifs spontanés à partir d'une consigne, d'un thème, d'un support musical, visuel ou d'un texte
- Transposition en mouvement d'une humeur, d'une émotion, d'un caractère
- Utilisation du vécu des élèves

2 Veiller aux qualités du mouvement (poids - temps - espace).

- Étude des composantes de l'action corporelle

- Travail d'imitation
- Relaxation active et passive
- Mouvements de contrôle
- Travail rythmique simple et précis
- Déplacement dans l'espace à différentes allures
- Travail de la marche
- Travail de dissociations simples

3 Sensibiliser à l'utilisation explorée et exploitée de l'espace pour une structuration de la créativité.

- Par les directions et leurs combinaisons
- Par des trajets dans l'espace
- Par l'occupation de l'espace
- Mémoire du geste et du mouvement

4 Explorer et exploiter l'espace environnant en vue d'une relation à autrui et au groupe.

- Structuration d'une improvisation collective ou individuelle
- Jeux de confiance
- Étude du sens des directions personnelles et de l'orientation dans l'espace

5 Utiliser le schéma corporel global et segmentaire en vue d'une expression créative.

- Ouverture et fermeture corporelle
- Recherche de mouvements à partir du geste quotidien
- Travail d'imitation

- (1) Préserver la capacité de l'expression spontanée et imaginative.
- (2) Veiller aux qualités du mouvement (poids - temps - espace).
- (3) Sensibiliser à l'utilisation explorée et exploitée de l'espace pour une structuration de la créativité.
- (4) Explorer et exploiter l'espace environnant en vue d'une relation à autrui et au groupe.
- (5) Utiliser le schéma corporel global et segmentaire en vue d'une expression créative.
- (6) Explorer les relations créatives aux autres formes d'arts.

- Relaxation active et passive
- Prise de conscience des segments et de la globalité
- Prise de conscience du rythme corporel propre
- Prise de conscience de ses possibilités corporelles et de ses limites
- Recherche d'unicité dans l'action corporelle globale ou segmentaire
- Prise de conscience de l'expression reçue par le spectateur
- Travail du regard

6 Explorer les relations créatives aux autres formes d'arts.

- Exploration du travail de groupe
- Utilisation du schéma corporel en vue d'une expression créative
- Utilisation de l'espace
- Crée une séquence à partir d'une phrase, d'un texte, d'un thème, d'un tableau, d'une photo, d'une exposition, en associant rythme, mouvement, espace et créativité. En faisant appel à l'audace, à l'imagination

Critères d'évaluation

L'évaluation se voudra surtout formative.

- De manière continue par le biais du bulletin de l'école.
- A la fin du premier trimestre, par la présentation individuelle d'un exercice imposé et préparé avec le professeur. Il ne s'agit pas d'une improvisation, mais bien d'un exercice abouti. La présentation se fait devant un jury réuni pour la circonstance et est cotée sur 30.
- En fin d'année, par une prestation individuelle et une prestation collective auxquelles seront invitées des personnalités compétentes qui en plus d'une cotation sur 100 feront une évaluation verbale. Le dialogue nous paraît très important dans le cadre d'une évaluation formative.
- Chaque membre du jury sera en possession des critères d'évaluation défini pour la circonstance, par le professeur.